CA de l'ARELABOR du 27 juin 2020

Présents : Anna Borras, Stéphanie Coindreau, Cécile Diener, Delphine Escaré, Guillaume Flamerie, Marie-Hélène Menaut, Sonia Mollet, Auguste Poulon.

Excusées : Florence Pélissier, Sylvie Justome.

Point 1 : concours

Collège : 352 inscrits, stabilité des effectifs, tous les départements sont représentés.

Lycée : 233 inscrits une fois les copies recomptées contre 251 inscrits au départ. Cela représente une augmentation puisqu'il y avait 133 participants en 2019. Toutefois le niveau 2nde s'est ajouté et représente une très grande part de l'effectif (65 en latin et 34 en grec sur l'effectif de 251 initialement connu).

Toujours sur la base de l'effectif de 251 qui avait été communiqué par l'administration, on constate une baisse du nombre de candidats au niveau 1ère en latin, une augmentation significative en grec 1ère et terminale et une stabilité en latin terminale. Le concours se concentre sur trois départements : Gironde, Dordogne et Landes. A noter, 113 candidats à l'échelle de la Gironde. Cela représente 45% des inscrits.

Afin de promouvoir les concours et plus particulièrement celui du lycée dont la planification devient plus complexe avec la réforme du lycée, il est proposé de :

- Rappeler les bilans des concours passés (établissements primés, prix offerts)
- Relancer plusieurs fois par mail, notamment en demandant à passer par la liste académique
- Réaliser une plaquette pour un support plus visuel qu'un simple mail

Toutefois, le bilan en lycée est encourageant au regard des inquiétudes que l'on pouvait avoir et l'ouverture au niveau seconde était une bonne chose.

Des courriels ont été envoyés aux établissements pour les prévenir du report des résultats. Il faut espérer que les adresses des élèves de 3ème et de terminale auront bien été conservées pour pouvoir remettre les prix. Concernant ceux-ci sont évoqués des Pléiades en 1er prix, des BD pour les accessit, des magnets, etc.

L'ARELABOR remercie Cécile Diener d'avoir pris en charge le concours collège. Stéphanie Coindreau prendra la suite et continuera à travailler avec Johanna Leghaït et Jocelyne Perroy.

Choix des thématiques :

Collège : il est difficile de ne changer de thème que tous les deux ans car la tâche de renouvellement des 50 questions pour le QCM s'avère ardue. Il est donc décidé de revenir à

une thématique annuelle. Plusieurs hypothèses sont discutées mais la décision est remise à plus tard, après consultation de l'équipe conceptrice au complet.

Lycée : le thème reste très global et porte sur l'objet d'étude Méditerranée, sans davantage de précisions. A partir de la session 2021, le sujet sera présenté sous sa forme définitive, un seul sujet « à tiroirs » pour les trois niveaux. Il faudra essayer d'harmoniser les barèmes latin-grec. En revanche, il est proposé de conserver de la souplesse dans le nombre de questions d'une année sur l'autre, entre le grec et le latin, en fonction des textes.

Concours artistique : il est reporté tel quel. S'il n'y a pas davantage d'inscrits, l'association renoncera à son organisation.

Point 2 : Icronos

9 inscrits contre 4 à la précédente session mais certaines candidatures proviennent d'autres académies. Les prix seront remis pendant le festival.

Point 3 : Bilan financier

Le budget 2019 est quasiment à l'équilibre 3727€ de dépenses et 3515€ de recettes qui proviennent essentiellement des adhésions (85 adhérents en 2019). Il faut compter aussi la subvention du Conseil Départemental des Landes, la vente de magnets.

Les dépenses se composent de frais bancaires, d'assurance, de la cotisation à la CNARELA, de frais de déplacements, frais postaux.

Pour 2020, des adhérents ont commencé à se manifester mais il faudrait faire une campagne de relance, éventuellement par mails ciblés pour les retardataires car on ne se souvient pas toujours si l'on a cotisé ou non.

Les frais postaux pour l'envoi des copies de concours s'élèvent à 80€.

Point 4 : Autres activités

Vente de sacs et de magnets : il reste encore du stock de la commande passée en janvier. Le collège de Salles avait passé commande pour le financement d'un voyage scolaire et l'opération a été une réussite. Des étudiants étaient intéressés mais le partenariat s'est arrêté avec le confinement. Le stock pourra constituer des récompenses pour les concours ou être mis à la vente. Le bilan au mois de novembre était de 606,92 euros de dépenses et de 592 euros de recettes.

Visites pour les adhérents de l'ARELABOR : la visite de l'exposition « Boire avec les dieux » à la cité du vin est proposée. Cap Sciences organise une exposition avec la compagnie ACTA de septembre à mars et des modules itinérants seront mis à disposition à partir d'avril.

Point 5 : Assemblée Générale

Le musée d'Aquitaine a rouvert. Il semble pertinent de prévoir l'AG en octobre ou en novembre, plutôt un samedi matin. Elle pourrait se coupler avec une visite à Cap Science l'après-midi. Si la situation sanitaire évolue défavorablement, il faudra faire l'AG en visio car c'est une obligation légale.

Lors du CA de rentrée il faudra fixer les dates des concours et de l'AG 2021.

Point 6 : Situation dans les collèges, les lycées, le supérieur et préparation du rendez-vous avec la Rectrice

Au collège, les points de crispation sont toujours les mêmes : les heures pour les LCA ne sont pas fléchées dans les DGH ; le cumul latin-grec, ou le cumul avec les sections européennes, sportives, les classes CHAM ou CHAT ne sont que trop rarement possibles ; les ouvertures de groupes supplémentaires sont quasi impossibles du fait des DGH contraintes ; les abandons en cours de cycle sont autorisés et parfois favorisés par les chefs d'établissement. Le recrutement auprès des élèves de 6ème a dû se faire en grande partie en distanciel.

Au lycée : la concurrence entre les options et les spécialités fait rage ; le cumul des LCA avec d'autres options est trop peu souvent possible et désormais les mathématiques entrent en concurrence. La réforme du lycée induit une perte d'effectifs à tous les niveaux (entrée en 2nde, passage en 1ère puis en terminale) ; il est rare d'obtenir l'horaire réglementaire et les emplois du temps sont très souvent dissuasifs pour les élèves ; les regroupements de niveaux et le mélange entre élèves de spécialité et d'option sont extrêmement complexes pédagogiquement et les élèves ne s'y retrouvent pas. Il est proposé de porter à la Rectrice les revendications suivantes lors de l'audience du 1er juillet :

- Des règles communes sur les obligations horaires
- Un fléchage des heures
- La possibilité d'ouvrir les LCA aux élèves des séries technologiques

Concernant la spécialité : 40 élèves souhaitent poursuivre en terminale dans l'académie ; 30 le feront par le CNED. Le choix du recteur d'avoir ouvert la spécialité dans tous les établissements est discuté : serait-il préférable d'ouvrir la spécialité dans quelques établissements ciblés (comme c'est le cas dans d'autres académies) pour favoriser son financement ? Est-il préférable de maintenir le fonctionnement actuel, qui permet une ouverture dans tous les établissements, et de faire porter la priorité sur l'option, qui concerne plus d'élèves ?

Il est proposé que l'ARELABOR sollicite les adhérents pour mutualiser les recherches bibliographiques en vue des portfolios réalisées par les élèves. Un courriel leur sera adressé en ce sens.

Dans le supérieur :

6 candidats de l'université de Bordeaux ont été reçus à l'agrégation interne et 1 candidat à l'agrégation du privé. Avec Paris et Lyon, c'est la seule académie à avoir des reçus.

Les étudiants inscrits en L1 ne vont pas souvent au bout du parcours en Lettres classiques. Les effectifs sont faibles et le maintien de la formation dépend du bon vouloir du Président de l'université.

Questions à poser à la Rectrice à propos des concours :

Est-elle favorable à ce que le Rectorat et les services des DSDEN continuent à prendre en charge l'organisation du concours ?

Qui pourra faire ce travail en lieu et place de Mme Dravigney ?